

# UTILISATION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

## FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS



**PUBLIC VISÉ :** Tout personnel pouvant être amené à utiliser un ARI dans le cadre de son activité professionnelle



**PREREQUIS :** Aptitude médicale au port de l'ARI et formation initiale au port de l'ARI



**DURÉE :** 1h45  
8 personnes maximum par session



**LIEU :** sur votre site



**MODALITES D'EVALUATION :**  
Evaluation formative



**PROFIL DE L'INTERVENANT :**  
Professionnel de l'incendie et formateur chevronné, il a une parfaite connaissance technique et réglementaire en lien avec les objectifs de formation

## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Mettre en œuvre l'appareil en respectant les règles de sécurité et réaliser des actions sous protection respiratoire.

Rappel théorique sur l'Appareil respiratoire isolant :

- > Responsabilités
- > Les domaines d'utilisation
- > Les contraintes liées au port de l'ARI
- > Description et fonctionnement
- > Contrôle de sécurité et mise en oeuvre
- > Les règles d'entretien

### Mise en pratique

- > Contrôle et mise en œuvre
- > Parcours d'aisance
- > Procédures pratiques d'urgence lors du port de l'ARI
- > Reconditionnement

### Méthodes et moyens mobilisés :

- > Exposé et mise en situation pratique

**A noter :**

**Le port des EPI est obligatoire pour cette formation**

